

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LOUVATANGE**

SEANCE DU 26 septembre 2025

Nombre :

- de conseillers en exercice : 6
- de membres présents : 5
- de votants : 5

Date de convocation :

17/09/2025

Date d'affichage :

30/09/2025

N° de délibération :

015-2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt-six septembre à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Martial MATZ, Maire.

Présents : Martial MATZ, Nicolas VUILLEMENOT, Gérome FASSETNET, Olivier GUILLEMIN, Mickaël REBILLET

Absente : Valérie POCARD

Secrétaire de séance : Gérome FASSETNET

Objet : Devis Columbarium

Vu la nécessité de créer de nouveaux emplacements cinéraires du fait de l'indisponibilité de tous les emplacements proposés par la commune,

Vu les devis reçus pour l'installation d'un columbarium au cimetière communal,

Considérant les différentes configurations et positionnements proposés,

Considérant le nombre d'emplacements créés et les tarifs proposés,

Après avoir échangé sur le sujet et en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 5 voix pour, décide

- de retenir le devis de la marbrerie TANIER pour un montant de 7126.66 € HT pour :
 - la création d'un columbarium hexagonal de 8 cases pouvant contenir 3 urnes,
 - la fourniture et pose de 3 cavurnes
 - la mise aux normes du puits de dispersion.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

Fait et délibéré, les jour, mois et an

Pour extrait conforme

Le/la secrétaire
Gérome FASSETNET



Le Maire
Martial MATZ

